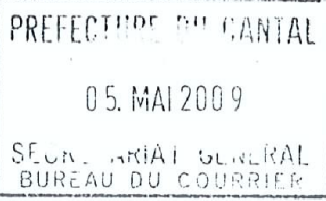


DIRECTION DEPARTEMENTALE
DE L'EQUIPEMENT
DU CANTAL

SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PREVENTION DES RISQUES

RIVIERE ALAGNON
Commune de MOLOMPIZE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES INONDATION
"ALAGNON AVAL"



Carte du zonage réglementaire
Planche 2

Echelle : 1 / 10 000

Février 2008



0 100 200
Mètres
Echelle : 1:10 000

- Zone rouge : zone d'interdictions car d'aléa fort en zone urbanisée
- Zone bleue : zone de contraintes faibles en zone urbanisée
- Zone verte : zone d'interdictions car champs d'expansion des crues

